

ACTIVITES NEIGE DES SAMEDIS SESSION 2018 - DE 14 ANS A 17 ANS

Vous souhaitez inscrire votre enfant aux activités neige (ski-surf) du samedi organisées par l'action jeunesse des Balcons de Belledonne de la communauté de communes du Grésivaudan.

Nous vous demandons de nous retourner les documents définis ci-après :

ATTENTION !!!

***Pièces du dossier à rendre au plus tôt le: mardi 19 décembre à 8h00 et
au plus tard le jeudi 21 décembre à 18h***

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ AVANT ET APRÈS CETTE
DATE !**

**Les dossiers seront traités complets uniquement et par ordre d'arrivée
chronologique.**

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Fiche sanitaire de liaison dûment complétée **recto/verso (copie vaccins)**
- Certificat médical avec la mention « Apte à la pratique du ski alpin et/ou du snow » **(de – de 3 mois)**
- Attestation d'assurance responsabilité civile pour la pratique du ski ou du surf pour l'année scolaire en cours

Les dates à retenir :

samedis 13, 20, 27 janvier

3 février

3, 10, 17, 24, 31 mars

CONTACTS :

**Cyrielle Savella – coordinatrice jeunesse des Balcons de Belledonne
Communauté de communes du Grésivaudan – Direction de la cohésion sociale
csavella@le-gresivaudan.fr
07 71 91 57 20**

Tarif : T2 par sortie

RDV :

- **12h et retour à 18h30 à La Combe de Lancey, sur la place de la mairie**
- **12h30 et retour à 18h au parking de l'Oursière.**
- **Prévoir d'être présent un quart d'heure avant sur les départs**

Prévoyez : Lunettes de Soleil ou masque, crème solaire, gants, goûter et le **CASQUE OBLIGATOIRE !!!**

VOS SKIS OU SURF DEVRONT ETRE REGLES ET VERIFIES
NOUS NE FOURNISSON PAS DE MATERIEL

CONTACTS :

Cyrielle Savella – coordinatrice jeunesse des Balcons de Belledonne
Communauté de communes du Grésivaudan – Direction de la cohésion sociale
csavella@le-gresivaudan.fr
07 71 91 57 20

NOTICE : « Charte Parents/jeunes » : A LIRE ATTENTIVEMENT !! Et à signer

Règlement intérieur des sorties

Ski/Surf du Samedi.

Collégiens-Lycéens de 14 ans à 17 ans

1 – Généralités : La communauté de communes du Grésivaudan propose une logistique permettant aux jeunes à partir de 14 ans de pratiquer le Ski et le Surf en demi-journée sur le domaine skiable de Chamrousse dans les conditions décrites sur le présent document.

2 – Tous les jeunes des communes des balcons de Belledonne pourront bénéficier de ces sorties à condition d'avoir 14 ans révolus à la 1ère sortie, et retourné le dossier d'inscription COMPLET.

3 – Transport : La communauté de communes du Grésivaudan assure le transport des participants par bus (Compagnie Transdev Dauphiné, 38420 Domène). Départ et retour de La Combe de Lancey 12h – 18h30 et de Revel, Parking Oursière à 12h30-18h00.

Les jeunes devront arriver en chaussures de ville et mettre les chaussures de ski dans la soute pour des raisons de sécurité.

4 – Inscription, paiement et annulation :

- Les inscriptions seront bloquées et définitives au jeudi 21 décembre 2017.
- Toute sortie réservée sera due.
- S'il reste de la place dans le moyen de transport prévu, nous pourrions prendre des jeunes supplémentaires jusqu'à la veille de la sortie, par ordre chronologique à réception du dossier complet.
- Le paiement sera effectué après le service rendu en tarif T2 par sortie.
- Les cas d'annulation et non facturation sont les suivants :
 - o Conditions météorologiques défavorables (nous pourrions annuler le matin même pour l'après midi concerné)
 - o Raisons de santé (sous réserve de certificat médical).
- Afin de permettre l'organisation la plus pertinente possible, il sera demandé en cas d'absence de prévenir la coordinatrice, Cyrielle Savella (n° 07 71 91 57 20), au moins avant 12h.

CONTACTS :

Cyrielle Savella – coordinatrice jeunesse des Balcons de Belledonne
Communauté de communes du Grésivaudan – Direction de la cohésion sociale
csavella@le-gresivaudan.fr
07 71 91 57 20

5 – Encadrement :

La DDCCS prévoit un encadrement d'un animateur pour 12 jeunes. Nous proposons 1 animateur par groupe de 10.

Les encadrants prendront en charge les jeunes :

- A leur arrivée sur le site du départ, jusqu'au départ du car,
- Pendant le transport
- Lors des descentes des jeunes sur le domaine skiable,
- A leur retour au bus sur la station, à **16H45**,
- Sur le domaine skiable et sur la station en cas d'accident afin d'assurer le relais avec les familles.

ATTENTION : pour connaître les modalités de fonctionnement sur place, se référer au projet pédagogique disponible auprès de la coordinatrice.

La pratique du ski-surf en **hors-piste est interdite**. La bonne conduite et la maîtrise de sa pratique sont de vigueur.

Les jeunes devront impérativement skier ou surfer par équipe de 3 au minimum avec au minimum un moyen de communication en état de marche (forfait + batterie). Dans le cas contraire, un animateur pourra reformer un groupe imposé ou rester avec des jeunes ne pouvant pas être autonomes.

DES RENDEZ-VOUS SERONT FIXÉS SUR LE DOMAINE SKIABLE en milieu d'activité entre les participants et l'équipe adultes afin de vérifier qu'aucun problème n'est survenu.

Le manquement par le participant au rendez-vous ou à une des conditions de sécurité mentionnées ci-dessus pourra faire l'objet d'une exclusion temporaire de l'activité voire définitive si cela se renouvelait.

6 – Forfaits : La communauté de communes du Grésivaudan, lors de la montée dans le bus, fournit chaque jour et à chaque jeune son forfait individuel pour le domaine skiable de Chamrousse. Il sera récupéré au bus à chaque retour. La perte du forfait par un jeune lui sera facturée 3€ (prix de la caution).

CONTACTS :

Cyrielle Savella – coordinatrice jeunesse des Balcons de Belledonne
Communauté de communes du Grésivaudan – Direction de la cohésion sociale
csavella@le-gresivaudan.fr
07 71 91 57 20

Date et signature parentale

(Précédé de la mention «J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur»)

Date et signature du jeune

(Précédé de la mention «J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur»)

CONTACTS :

**Cyrielle Savella – coordinatrice jeunesse des Balcons de Belledonne
Communauté de communes du Grésivaudan – Direction de la cohésion sociale
csavella@le-gresivaudan.fr
07 71 91 57 20**

ALSH : ACTIVITES NEIGE - ANNEE 2018

Nom / prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

Tél. domicile :

Tél. Travail :

Portable (père/mère/autre) :

Courriel :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :Tél :

Tél. Jeune :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(1).....autorise mon enfant(2).....à
participer aux sorties Ski/Surf du Samedi organisées par la Communauté de communes du
Grésivaudan à la totalité des dates suivantes (**merci de cocher** les lieux de départ désirés) :

Dates	Départ de LA COMBE à 12h et retour à 18h30	Départ de REVEL à 12h30 et retour à 18h
13 janvier		
20 janvier		
27 janvier		
3 février		
3 mars		
10 mars		
17 mars		
24 mars		
31 mars		

CONTACTS :

Cyrielle Savella – coordinatrice jeunesse des Balcons de Belledonne
Communauté de communes du Grésivaudan – Direction de la cohésion sociale
csavella@le-gresivaudan.fr
07 71 91 57 20

Somme (T2 par sortie soit 9 x T2) :

Cotisation annuelle :5 €

Total :

Tarifs Espace Jeunes			
QF	T1 Activité ne nécessitant pas d'encadrement qualifié.	T2 Activité avec un encadrement qualifié ou un équipement spécifique.	T3 Activité nécessitant un encadrement qualifié et un équipement spécifique
0-310	1,00 €	2,00 €	3,00 €
311-460	1,50 €	2,50 €	3,50 €
461-590	2,00 €	3,00 €	5,00 €
591-730	3,00 €	5,00 €	8,00 €
731-880	4,00 €	8,00 €	11,00 €
881-1171	5,00 €	11,00 €	14,00 €
1172-1440	6,00 €	13,00 €	17,00 €
+ de 1440	7,00 €	16,00 €	22,00 €

CONTACTS :

Cyrielle Savella – coordinatrice jeunesse des Balcons de Belledonne
Communauté de communes du Grésivaudan – Direction de la cohésion sociale
csavella@le-gresivaudan.fr
07 71 91 57 20

Mon enfant est autonome sur piste (**raier les mentions inutiles**) :

Verte / bleue / rouge / noire

Je déclare accepter l'intégralité des conditions définies dans la « Charte parents/jeunes » en ma possession.

J'autorise l'organisateur à prendre toutes mesures d'urgences auprès des services compétents en cas d'accident concernant mon enfant. Nous vous informons qu'il est de votre intérêt de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels votre enfant peut-être exposé lors des sorties.

J'autorise l'organisateur à véhiculer mon enfant dans le véhicule de la collectivité.

J'autorise l'organisateur à diffuser des images de mon enfant sur ses différents supports de communication.

La communauté de communes du Grésivaudan est responsable du transport La Combe de Lancey - Revel - Chamrousse- Revel – La Combe de Lancey, mais n'encadre pas les cours du ski-surf de votre enfant, à ce titre, la collectivité ne peut pas être mise en cause pendant l'activité.

Recommandations Particulières :

.....
.....

J'autorise mon enfant à rentrer seul à toutes les sorties : OUI NON

Fait à..... , le...../...../.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

(1) Nom et prénom du tuteur légal de l'enfant

(2) Nom et Prénom de l'enfant.

CONTACTS :

Cyrielle Savella – coordinatrice jeunesse des Balcons de Belledonne
Communauté de communes du Grésivaudan – Direction de la cohésion sociale
csavella@le-gresivaudan.fr
07 71 91 57 20